

# ***COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL***

## ***DU 10 JUIN 2013***

Présents : ABRANOWITCH S. – BLONDRON A. – BOURDUT C. - BOURICAT G. - CASTELLANI E. - CHABROL J.E. - COUTURIER D. - GIGAND E. – LAURENT S. - PENAUD J.P. - PICARELLI V. - PORTIER Ph. -

Absents ayant donné procuration: GODET V. – KWASNIEWSKI Ch. – RENAUDET L. – VENUAT J. – CHABRIDON.

Absents : ORTEGA S.

.....

Après accord de l'assemblée, le maire ajoute à l'ordre du jour la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

### **Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme :**

Le conseil municipal souhaite engager une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme dans le but de reclasser deux zones du territoire communal (zone AUb de Salles et Ub de la rue des Vignes) en assainissement individuel au lieu d'un assainissement collectif.

### **Décision modificative budgétaire :**

5 000 € de crédits supplémentaires ont été votés afin de permettre de comptabiliser la vente d'une tondeuse.

### **Demandes de subventions :**

Deux attributions de subventions ont été votées :

- 4 000 € aux Enfants de la Toque pour l'organisation de leur 130<sup>ème</sup> anniversaire.
- 1 500 € à l'Union Commerciale du Pays d'Huriel pour l'organisation de la Rencontre des Arts.

La demande de subvention de l'EMAPH relative à l'organisation d'un bal trad à l'automne a reçu un avis défavorable du conseil municipal considérant que cette association est intercommunale et bénéficie donc de fonds de la Communauté de Communes.

### **Assurance exposition artistique :**

Une cotisation de 471,50 € sera versée à GROUPAMA afin de porter le montant garanti des œuvres exposées au donjon de 15 000 € à 68 500 € pour la période du 14 juillet au 31 août.

### **Souscription contrats éclairage public :**

Des contrats seront souscrits auprès d'EDF pour la fourniture d'électricité 10 rue du Vignoble et route d'Archignat.

### **Contrat de maintenance de la station d'épuration :**

Afin d'assurer la maintenance des installations de la station d'épuration, un contrat sera signé avec Atelier de Bobinage du Centre pour une visite annuelle au tarif de 1 405 € HT.

### **Contrat de maintenance CERIG :**

Un contrat de maintenance de deux ordinateurs achetés l'an dernier sera conclu avec la société CERIG pour un montant annuel de 300 € HT.

### **Convention d'utilisation des locaux municipaux :**

Une convention d'utilisation des locaux municipaux sera signée avec l'association théâtrale des Mandarins et le comité des Fêtes.

### **Convention ATESAT :**

Les élus ont voté la reconduction de la convention d'assistance technique signée avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement de l'Allier pour raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) qui est arrivée à échéance le 31 décembre 2012. Les missions retenues sont la mission de base et la mission complémentaire d'assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière. Le montant de la participation annuelle totale s'élève à 1 563,94 €.

### **Partenariat Comité Départemental du Tourisme :**

Une convention de partenariat commercial avec le comité départemental du tourisme sera signée dans le but de faire découvrir les monuments d'Huriel à des visiteurs potentiels en contrepartie d'une commission de 10 % sur le prix de vente public.

### **Droit de préemption urbain :**

Le conseil municipal charge le maire d'exercer au nom de la commune le droit de préemption urbain pour toutes les aliénations susceptibles d'intervenir sur les zones U et Au du territoire communal.

### **Projet Centre Médico Social :**

Compte tenu des prescriptions de l'architecte conseil de la DDT quant à l'implantation du bâtiment qui abritera le Centre Médico Social, le terrain cédé au conseil général devient trop étroit. Le conseil municipal accepte de porter la superficie de terrain cédée de 724 à 760 m<sup>2</sup> dans les mêmes conditions.

### **Transfert achat d'électricité au SDE 03 :**

La proposition du SDE relative à la gestion du contrat d'achat d'électricité pour l'éclairage public n'a pas été retenue par l'assemblée.

### **Tirage des jurés d'Assises :**

Un tirage au sort de 6 personnes parmi les électeurs de la commune de plus de 23 ans a été effectué afin de constituer la liste préparatoire au Jury d'Assises 2014.

### **Affaires générales :**

- Le conseil municipal a validé la proposition du cirque Bidon pour une série de représentations en septembre aux abords du stade.
- Un avenant à la convention d'utilisation des locaux scolaires pour le centre de loisirs de l'été sera signé avec le centre social de St Martinien.
- Le maire donne lecture d'un courrier des riverains de Via Pacaud à Beaumont relatif à la sécurité routière du secteur. Une réunion sera organisée à la mairie prochainement dans le but de trouver une solution à l'amiable.

La séance s'est terminée par les questions diverses de l'assemblée.